Expertise botanique des berges de la pointe de l'Île-Saint-Denis.

Leslie Ferreira

▶ **To cite this version:**

Leslie Ferreira. Expertise botanique des berges de la pointe de l'Île-Saint-Denis.. [Rapport de recherche] CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France, 61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris cedex 05 - France. 2017, 31p. hal-01901198

HAL Id: hal-01901198
https://hal.science/hal-01901198

Submitted on 22 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Une structure au cœur du développement durable
Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Expertise botanique des berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Une structure au cœur du développement durable
Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Expertise botanique des berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis

Janvier 2017

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : jvallet@mnhn.fr

Analyse des données, Cartographie, Rédaction et Mise en page : Leslie Ferreira

Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex
France

Crédits photos : Les photographies de ce document sont la propriété du CBNBP.

Image de couverture : Vue sur la rive gauche de la pointe de l'Île-Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis (93) (© CBNBP-MNHN / L. Ferreira)

Référence à utiliser : FERREIRA L., 2017. *Expertise botanique des berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 28 p + annexes.

Sommaire

Introduction 4
I. Méthodologie 6
1. Inventaire de la flore vasculaire 6
1.1 Phase de terrain 6
1.2 Description des végétations des berges 7
II. Résultats et discussion 9
1. Flore vasculaire 9
1.1 Données générales 9
1.2 Taxons d'intérêt 13
1.3 Taxons invasifs 18
2. Description des végétations observées 21
2.1 Notice pour les fiches des végétations 21
2.2 Fiche de végétations 23
III. Conclusion 27
IV. Bibliographie 28
V. Annexes 30

Introduction

L'extrémité aval de L'île-Saint-Denis est située sur la commune du même nom de L'île-Saint-Denis. C'est l'une des cinq communes en France à être implantée entièrement sur une île fluviale. Limitrophe du département des Hauts-de-Seine, cette commune est la plus à l'ouest du département de Seine-Saint-Denis.

La pointe aval de L'Île-Saint-Denis fait partie du parc départemental de L'île-Saint-Denis. Ce parc occupe une surface de 32 hectares et constitué de trois parties (Figure 1) :

- La partie amont aménagée pour l'accueil au public,
- Le secteur central utilisé par une entreprise de bâtiment du groupe COLAS,
- Et la pointe aval fermée au public et non entretenue.

Du fait de son caractère insulaire et de sa localisation en secteur très urbanisé, le parc départemental de l'île-Saint-Denis, constitue dans ce contexte, une zone de refuge non négligeable pour la faune et la flore, et en particulier son extrémité aval. En effet, en 2006, le parc départemental de l'Île-Saint-Denis rejoint les 14 autres entités de la ZPS (Zone de Protection spécial) "Sites de Seine-Saint-Denis". De plus, la pointe de L'Île-Saint-Denis est incluse dans la ZNIEFF de type II nommé« Pointe aval de L'Île-Saint-Denis».

La pointe de l'île reste encore non accessible au public et profite d'une certaine tranquillité et d'une absence d'entretien. Elle est constituée majoritairement d'une ripisylve qui est fortement dégradée par la colonisation d'espèces exotiques envahissantes telles que le Robinier faux-acacia ou la Renouée du Japon.

En 2011 et 2012, le parc départemental de L'Île-Saint-Denis y compris la pointe a déjà fait l'objet d'une expertise floristique et d'une cartographie des végétations réalisée par le CBNBP (LEHANE, 2011, 2012). Cependant, les berges étant très abruptes elles n'avaient pas été prospectées du fait de leur difficulté d'accès.

L'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine a mandaté le Conservatoire botanique national du Bassin parisien afin de mener une expertise floristique sur les berges de la pointe du parc départemental de la Seine-Saint-Denis afin d'identifier les enjeux des berges et de mener une gestion des milieux adaptée. Ce rapport dresse l'état des lieux en 2016 de l'ensemble des taxons du site d'étude et en particulier des taxons d'intérêt patrimonial ou invasifs et mentionne succinctement les différentes végétations observées.

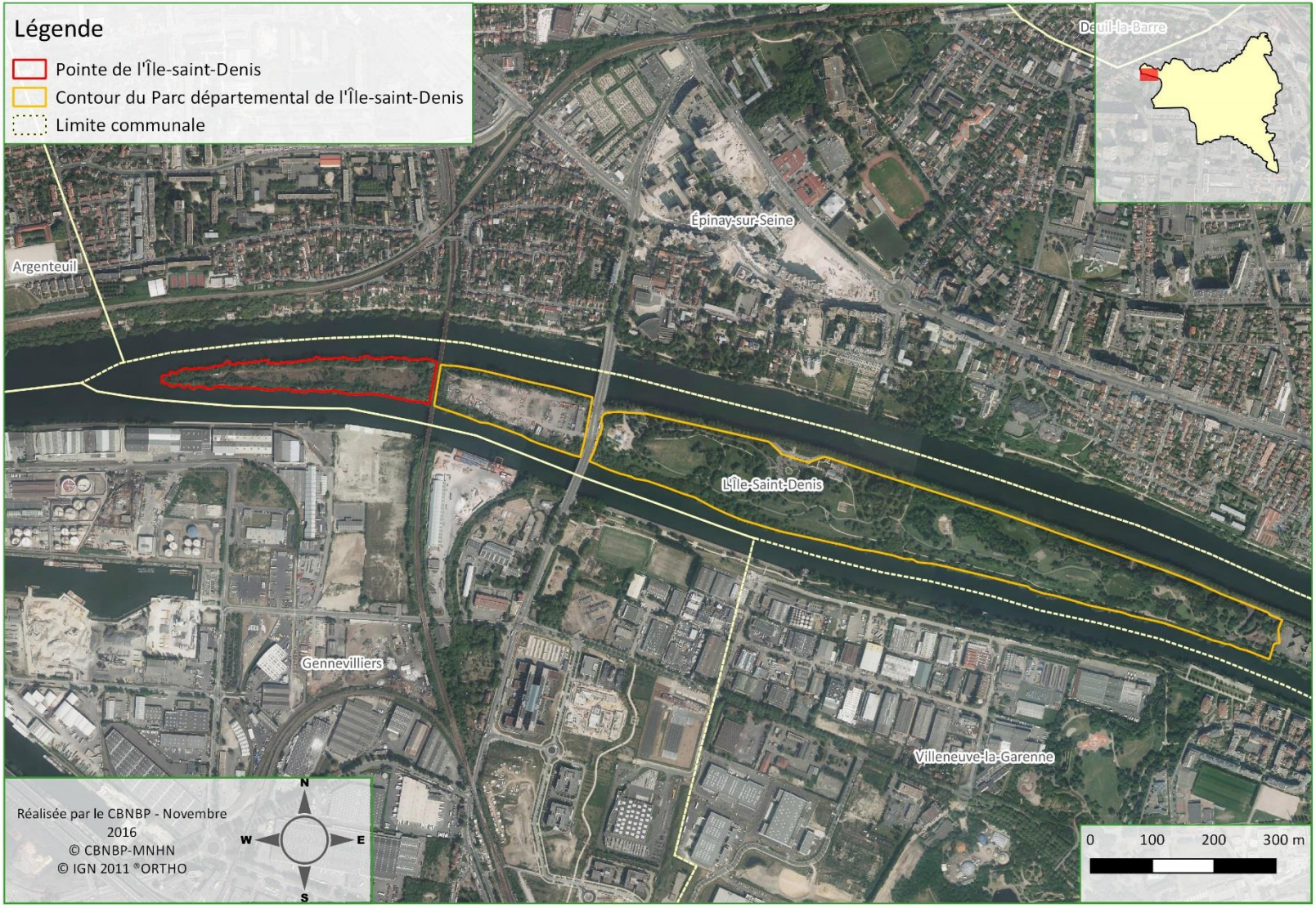

Figure 1 : Emprise du territoire d'étude

I. Méthodologie

La présente expertise porte principalement sur un inventaire de la flore vasculaire. Un inventaire très partiel de la bryoflore aquatique a été réalisé selon l'opportunité de la prospection. Une synthèse des végétations identifiées sur la pointe de l'Île-Saint-Denis sera également effectuée à la suite de cette expertise floristique.

1. Inventaire de la flore vasculaire

1.1 Phase de terrain

Une journée de terrain a été nécessaire pour parcourir en détail l'ensemble du site et prendre en compte l'éventail le plus large possible d'espèces végétales. Cette prospection a été réalisée depuis un bateau afin de mieux observer les pieds de berges et les végétations aquatiques qui sont difficilement accessibles.

Lors de la phase de terrain, un inventaire sur chaque rive a été réalisé sur un bordereau d'inventaire général (disponible à l'adresse suivante : http://cbnbp/cbnbp/cbnbp/telechargement/BIG2015_IDF.pdf). Le référentiel taxonomique utilisé pour cette étude est le référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer, dit TAXREF v7.0, élaboré et diffusé par le Muséum national d'Histoire naturelle (Gargominy et *al.,* 2013).

Les données sur la flore vasculaire sont, après la phase de terrain, intégrées et cartographiées dans la base de données FLORA du CBNBP.

Afin d'analyser la composition floristique, nous nous sommes intéressés à l'indigénat régional des espèces. L'indigénat qualifie un taxon par rapport à son origine géographique. Les différents statuts d'indigénat relatifs aux espèces observées sont (CBNBP, 2016) :

- **Indigène (Ind.)** : se dit d'un taxon qui croît naturellement en Île-de-France ;
- **Naturalisé (Nat.)** : se dit d'un taxon originaire d'une région située en dehors de l'Île-de-France, introduit volontairement ou non et se comportant comme un taxon indigène ;
- **Subspontané (S)** : se dit d'un taxon échappé de culture se maintenant mais ne se propageant pas et ne se mélangeant pas à la flore indigène.
- **Planté/Cultivé (P/C)** : se dit d'un taxon qui a été planté ou qui est cultivé ;

Parmi les espèces non indigènes, nous avons regardé lesquelles étaient considérées comme des espèces invasives en Île-de-France. Le terme d' « espèces invasives » s'applique aux taxons exotiques qui, par leur propagation dans les milieux naturels ou semi-naturels entraînent des changements significatifs sur la composition, la structure et/ou le fonctionnement des écosystèmes où ils se sont

établis. Sont considérées "invasives avérées" les espèces inscrites dans les catégories 4 et 5 de la liste régionale des espèces invasives et "invasives potentielles" celles de la catégorie 2 (CBNBP, 2016) :

Catégorie 4 : Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisées l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies ;

Catégorie 5 : Taxon invasif, à distribution généralisée dans les milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies

Catégorie 2 : Taxon invasif émergent dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut (2004) ou cité comme invasive avérée dans un territoire géographiquement proche ;

Aucune espèce protégée (au niveau national ou régional) ou menacée de la liste rouge régionale (CBNBP, 2016) n'a été contactée. Aussi, pour dégager les taxons d'intérêt nous avons sélectionné les espèces indigènes qui sont à la fois assez rares (AR) au niveau régional (CBNBP, 2016) et rares (R) en Seine-Saint-Denis. Cet indice départemental de rareté en Seine-Saint-Denis non publié est calculé selon la même méthode que l'indice de rareté régional (Rambaud *et al.*, 2012) mais à partir de la présence des espèces dans le réseau de mailles 1x1 km en Seine-Saint-Denis.

Ces espèces font l'objet d'une description de leur écologie, de leur répartition et des caractéristiques de la zone d'étude.

1.2 Description des végétations des berges

Mentionnées à titre indicatif, les végétations observées sur les berges n'ont pas fait l'objet d'une expertise exhaustive ni d'une cartographie fine et précise. Une étude phytosociologique aurait été nécessaire pour être plus rigoureux en matière de détermination et de caractérisation des végétations, ce qui n'est pas l'objectif de ce travail. Néanmoins, l'exercice a été réalisé, notamment à partir de nos connaissances sur les végétations franciliennes et du cortège d'espèces observé lors de la journée d'inventaire. Cette synthèse fait également état des principaux enjeux identifiés sur le site.

L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend surtout de l'état de conservation de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons. Tous ces groupements végétaux identifiés sont ensuite replacés au sein du synsystème phytosociologique sur la base de différents référentiels typologiques (liste non exhaustive) :

- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (FERNEZ et CAUSSE, 2015) ;

- *Référentiel des végétations du CBNBP* (CAUSSE *et al*., 2015) ;

Cette typologie phytosociologique permet d'établir des correspondances vers des typologies européennes : CORINE Biotopes (Bissardon et Guibal, 1997) et EUR 28 pour les habitats d'intérêt communautaire et leur déclinaison pour la France, les Cahiers d'Habitats Natura 2000 (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001, 2002, 2004).

II. Résultats et discussion

1. Flore vasculaire

1.1 Données générales

Lors de la phase de terrain, cinq relevés floristiques ont été effectués sur l'ensemble des berges de la pointe de l'Île-Saint-Denis :

- deux relevés par rives (un concernant la végétation aquatique et l'autre sur la végétation terrestre)
- un relevé sur l'extrémité aval de la pointe.

Ils sont répertoriés dans l'Annexe 1 et localisés sur la Figure 3. Au cours de la journée de terrain, 72 taxons ont été recensés : la liste complète de ces taxons accompagnés de leur statut d'indigénat et de leurs indices de rareté régional et départemental est présentée dans le

Tableau 1. La grande majorité (soit 90%) des taxons recensés est assez commune à extrêmement commune en Île-de-France (Figure 2), cette dernière classe représentant plus de 50% des taxons (26 taxons). A l'échelle départementale, la proportion des taxons indigènes assez rares à extrêmement rares devient plus importante avec 19 taxons assez rares à rares en Seine-Saint-Denis.

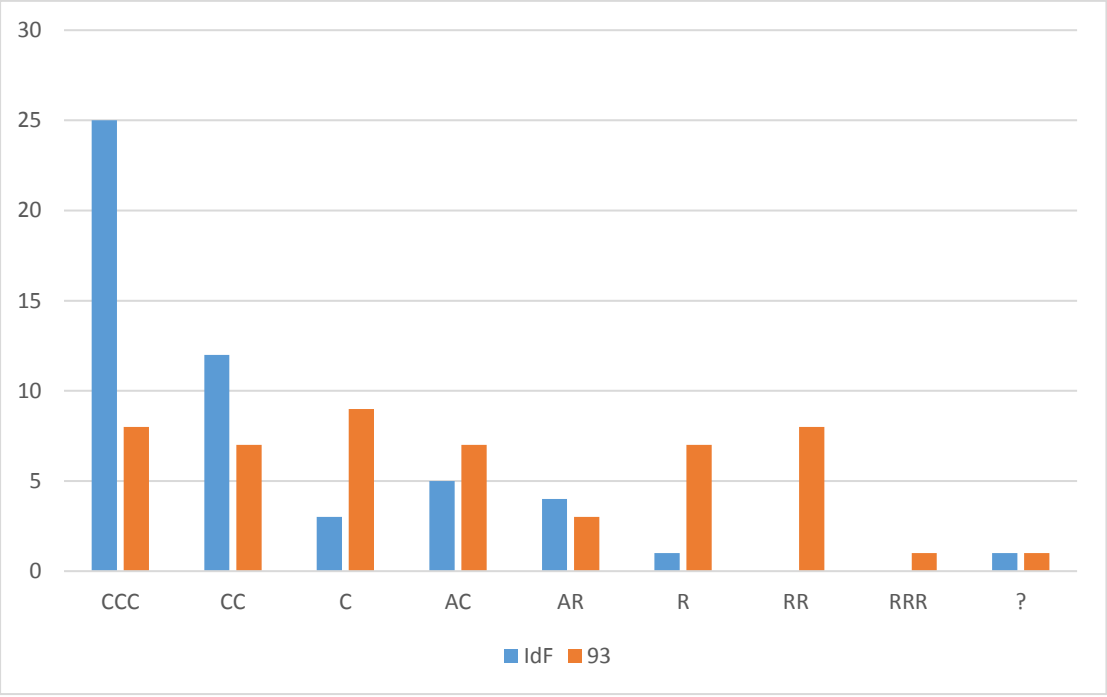

Figure 2 : Nombre de taxons indigènes recensés par indice de rareté en Île-de-France et en Seine-Saint-Denis sur le site d'étude

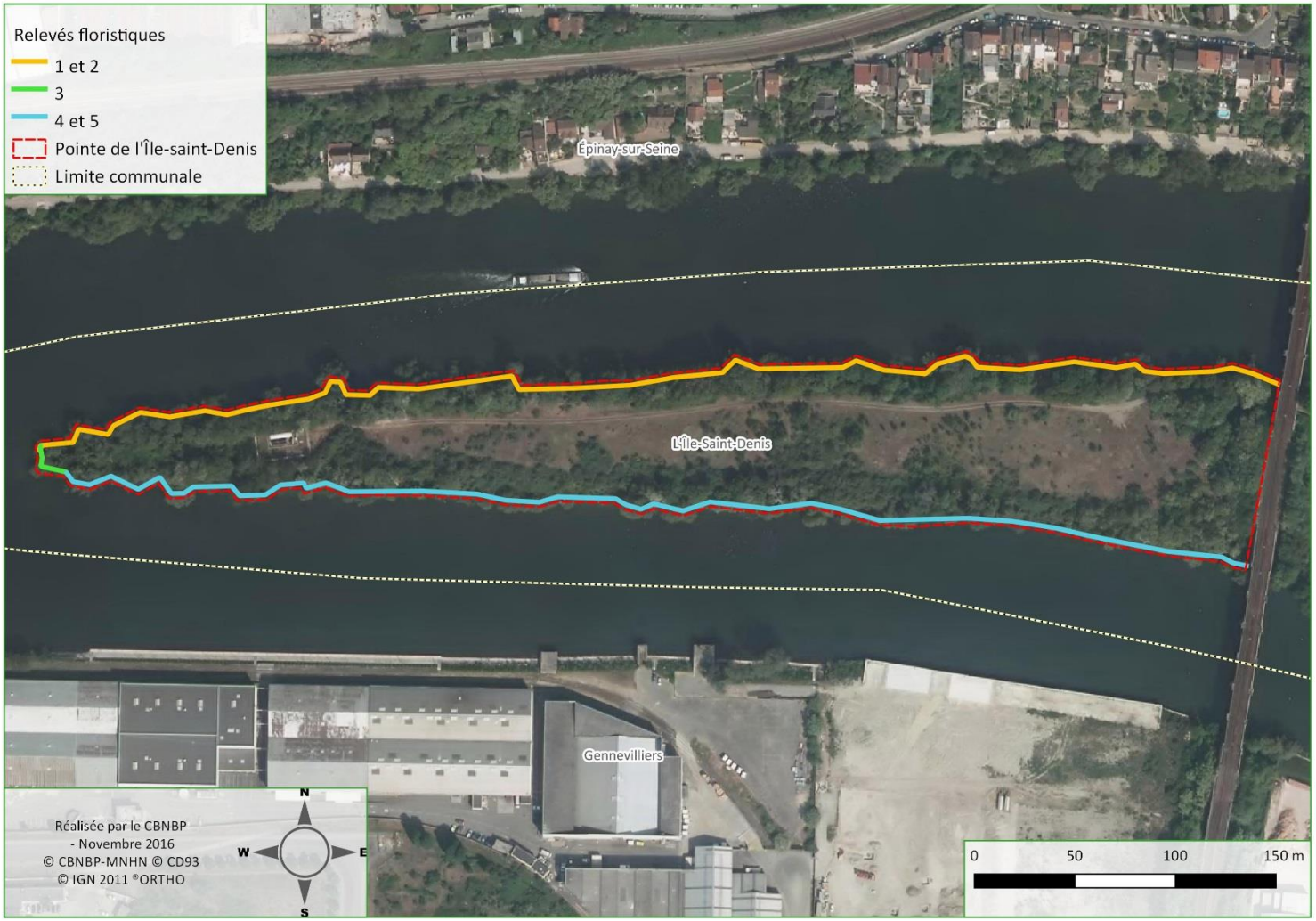

Figure 3 : Localisation des relevés floristiques en 2016

Nom latin	Nom Français	**Ind.**	Rar. IdF	Rar. 93
Acer negundo L., 1753	Erable negundo	Nat.	AR	R
Acer pseudoplatanus L., 1753	Erable sycomore	Nat.	CCC	CCC
Aesculus hippocastanum L., 1753	Marronnier d'Inde	Subsp.	.	0
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Nat.	AC	C
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	Ind.	CCC	C
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Ind.	CC	AR
Artemisia annua L., 1753	Armoise annuelle	Nat.	R	R
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune	Ind.	CCC	CCC
Bidens frondosa L., 1753	Bident à fruits noirs	Nat.	AR	RRR
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleia du père David	Nat.	C	CC
Carex riparia Curtis, 1783	Laîche des rives	Ind.	C	R
Ceratophyllum demersum L., 1753	Cornifle immergé	Ind.	AC	RR
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Ind.	CCC	CCC
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies	Ind.	CCC	CCC
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	Ind.	CCC	RR
Corylus avellana L., 1753	Noisetier	Ind.	CCC	C
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	Ind.	CCC	CC
Erigeron canadensis L., 1753	Vergerette du Canada	Nat.	CCC	CCC
Erysimum cheiranthoides L., 1753	Vélar fausse-giroflée	Ind.	R	R
Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	Ind.	CCC	AC
Ficus carica L., 1753	Figuier commun	Subsp.	.	.
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	Ind.	CCC	CC
Galium album Mill., 1768	Gaillet blanc	Ind.	CCC	RR
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	Ind.	CCC	CC
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	Ind.	CCC	CCC
Humulus lupulus L., 1753	Houblon	Ind.	CC	C
Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux-acore	Ind.	CC	AR
Juncus compressus Jacq., 1762	Jonc à tiges comprimées	Ind.	AR	RR
Lycium barbarum L., 1753	Lyciet commun	Nat.	RR	R
Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe	Ind.	CC	AC
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	Ind.	CC	AC
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	Ind.	CC	R
Myriophyllum spicatum L., 1753	Myriophylle en épi	Ind.	AC	R
Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune	Ind.	AC	RR
Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire de Judée	Ind.	CC	C
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Nat.	AC	C
Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée persicaire	Ind.	CCC	CC
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun	Ind.	CC	AC

Nom latin	Nom Français	**Ind.**	Rar. IdF	Rar. 93
Plantago major L., 1753	Grand plantain	Ind.	CCC	CCC
Populus alba L., 1753	Peuplier blanc	Nat.	AC	R
Populus x *canadensis* Moench, 1785	Peuplier du Canada	Cult.	.	.
Populus x *canescens* (Aiton) Sm., 1804	Peuplier grisard	Nat.	C	RR
Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier vrai	Ind.	CCC	C
Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise	Nat.	AC	AR
Prunus spinosa L., 1753	Prunellier	Ind.	CCC	C
Pseudosasa japonica (Siebold & Zucc. ex Steud.) Makino ex Nakai, 1925	Bambou du Japon	Cult.	.	.
Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	Nat.	C	CC
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Nat.	CCC	CCC
Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	Ind.	C	R
Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts	Ind.	AR	RR
Rosa x *andegavensis* Bastard, 1809	Rosier d'Angers	Ind.	?	?
Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue	Ind.	CCC	C
Rubus fruticosus L., 1753	Ronce commune	Ind.	CCC	CCC
Salix alba L., 1753	Saule blanc	Ind.	CC	AC
Salix atrocinerea Brot., 1804	Saule roux-cendré	Ind.	AC	RR
Salix caprea L., 1753	Saule marsault	Ind.	CCC	C
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	Ind.	CCC	CC
Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique	Ind.	CC	AR
Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire casquée	Ind.	C	R
Solanum dulcamara L., 1753	Morelle douce-amère	Ind.	CCC	CC
Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	Ind.	CCC	CC
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Ind.	CCC	CCC
Sparganium emersum Rehmann, 1871	Rubanier émergé	Ind.	AR	RRR
Stachys palustris L., 1753	Epiaire des marais	Ind.	AC	R
Stuckenia pectinata (L.) Börner, 1912	Potamot à feuilles pectinées	Ind.	AR	RR
Ulmus minor Mill., 1768	Orme champêtre	Ind.	CCC	C
Urtica dioica L., 1753	Grande ortie	Ind.	CCC	CCC
Vallisneria spiralis L., 1753	Vallisnérie en spirale	Nat.	RR	RRR
Viscum album L., 1753	Gui	Ind.	CC	AC
Fissidens fontanus (Bach.Pyl.) Steud., 1824	.	.	R	.
Fontinalis antipyretica Hedw.	.	.	C	.

Tableau 1 : Liste des taxons sur l'emprise du site (Ind. : Indigénat du taxon, Rar. IdF : Indice de rareté du taxon en Île-de-France, Rar. 93 : Indice de rareté du taxon en Seine-Saint-Denis

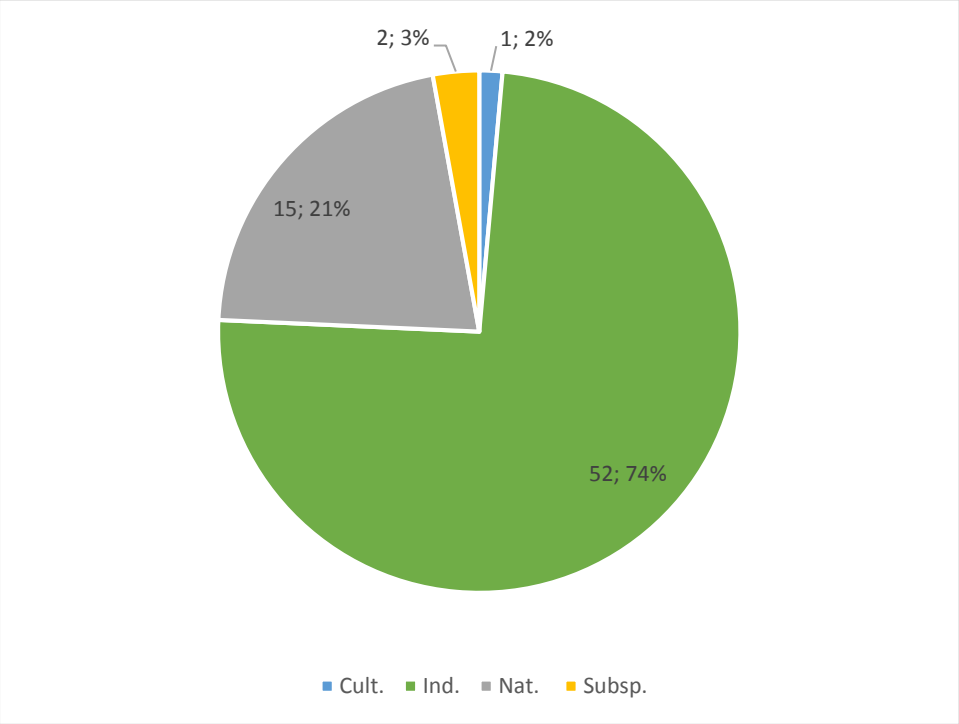

Figure 3 : Répartition des taxons, selon leur indigénat régional.

Parmi les taxons rencontrés sur le site, 51 taxons sont indigènes, 2 plantés et/ou cultivés, 15 naturalisés et 2 subspontanés. Aussi 26% des taxons inventoriés sont considérés comme exotiques en Île-de-France (espèces naturalisées ou subspontanées), ceci témoignant du faible degré de naturalité du site (Figure 3). Le taux d'indigénat est de 74 % alors qu'il est de 90 % en région Ile-de-France (CBNBP, 2014).

Deux bryophytes ont été observées en milieu aquatique lors de cette journée d'inventaire : *Fontinalis antipyretica* et *Fissidens fontanus*. La première est une espèce commune dans les cours d'eaux d'Île-de-France et sur les deux rives de la pointe, fixée sur les rochers, les racines ou les troncs des arbres. Elle reste relativement tolérante à l'eutrophisation et dans une certaine mesure aux pollutions. Quant à *Fissidens fontanus,* elle est plus rare en Île-de-France (FILOCHE et al. 2016), localisée dans les cours d'eaux à écoulement lent, souvent légèrement pollués, fixée sur un substrat dur (mur, pavé, rocher, bloc…).

1.2 Taxons d'intérêt

La journée d'inventaire a permis néanmoins de répertorier **5 taxons considérés d'intérêt sur le site** (Tableau 2) (pour rappel au moins assez rares (AR) en Île-de-France et au moins rares (R) dans le département de Seine-Saint-Denis). Une fiche de présentation succincte par taxon a été rédigée pour chacun de ces taxons précisant son écologie, sa répartition en Ile-de-France, en Seine-Saint-Denis et sur le site.

Taxon	Nom Français	Indigénat	Rareté IdF	Rareté 93
***Erysimum cheiranthoides* L., 1753**	Vélar fausse-giroflée	Ind.	R	R
***Juncus compressus* Jacq., 1762**	Jonc à tiges comprimées	Ind.	AR	RR
***Rorippa sylvestris* (L.) Besser, 1821**	Rorippe des forêts	Ind.	AR	RR
***Sparganium emersum* Rehmann, 1871**	Rubanier émergé	Ind.	AR	RRR
***Stuckenia pectinata* (L.) Börner, 1912**	Potamot à feuilles pectinées	Ind.	AR	RR

Tableau 2 : Listes des taxons d'intérêt sur les berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis

Vélar fausse-giroflée (*Erysimum cheiranthoides*)

Espèce rare en Île-de-France et en Seine-saint-Denis

"Préoccupation mineure" d'après la LR d'Île-de-France

Dernière observation sur l'Île-saint-Denis : 2003

Le Vélar fausse-giroflée est une espèce mésohygrophile qui apprécie les sols riches en éléments nutritifs. Il est observé sur les berges des grandes rivières et fleuves dans des friches postculturales ou dans des ourlets de boisements alluviaux.

Présente principalement en Île-de-France le long des vallées de la Seine, du Loing et de la Marne, cette espèce a été contactée une seule fois sur les berges de la rive gauche de la pointe de l'Île-saint-Denis.

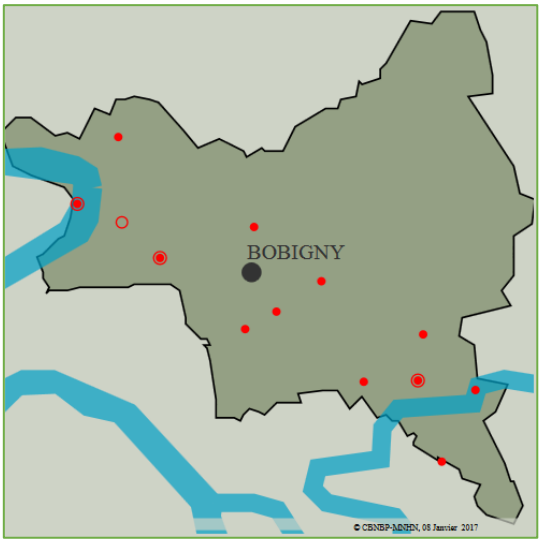

Jonc à tiges comprimées (*Juncus compressus*)

Espèce assez rare en Île-de-France, très rare en Seine-Saint-Denis

"Préoccupation mineure" d'après la LR d'Île-de-France / Dernière observation sur l'Île-saint-Denis : 2007

Le jonc à tiges comprimées est une plante hygrocline, mésotrophile, se développant sur les berges des rivières et étangs, dans des prairies humides surpaturées... Relativement fréquente en Île-de-France dans les vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne, cette espèce est présente ponctuellement en Seine-Saint-Denis ainsi que sur les berges de la rive gauche de la pointe de l'Île-saint-Denis.

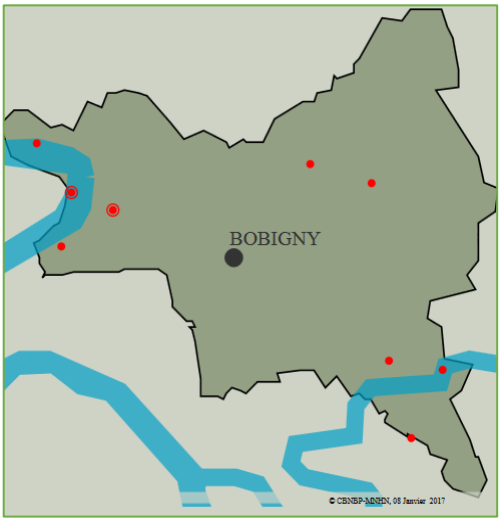

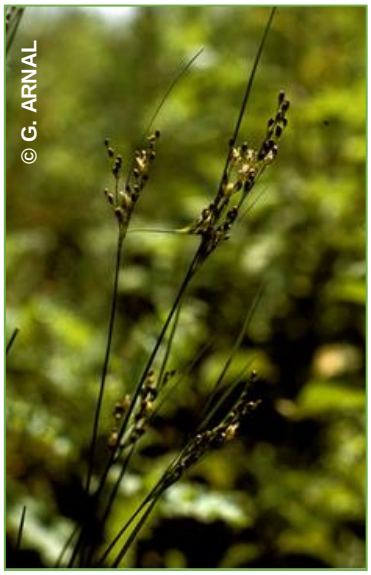

Rorippe des forêts (*Rorippa sylvestris*)

Espèce assez rare en Île-de-France, très rare en Seine-saint-Denis

"Préoccupation mineure" d'après la LR d'Île-de-France / Dernière observation sur l'Île-saint-Denis : 2004

Le Rorippe des forêts est une plante hygrocline et nitrocline des grèves des cours d'eau, berges d'étangs et mares exondées. Il existe aussi dans des pâtures très humides en contexte alluvial et dans des milieux fortement anthropisés : fossés, anciennes carrières et milieux urbains rudéralisés (pieds d'arbres, quais, friches, décombres...).Présente principalement en Île-de-France le long des vallées de la Seine, du Loing et de la Marne, cette espèce a été contactée uniquement sur les berges de la rive gauche de la pointe de l'Île-Saint-Denis.

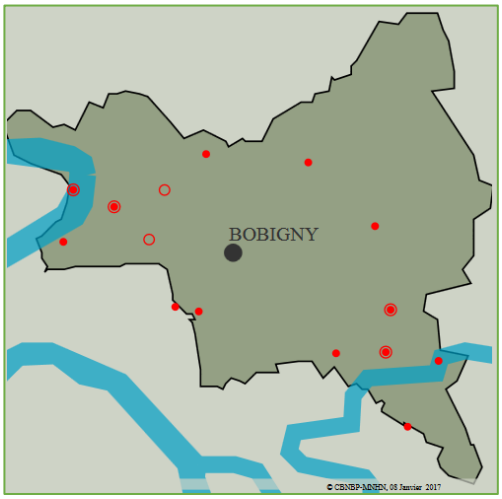

Rubanier émergé (*Sparganium emersum*)

Espèce assez rare en Île-de-France, extrêmement rare en Seine-saint-Denis

Préoccupation mineure d'après la LR d'Île-de-France / Dernière observation sur l'Île-saint-Denis : 2007

Le Rubanier émergé est une espèce héliophile et mésotrophile qui affectionne les eaux stagnantes (étangs, mares, fossés) ou à faible courant (rivières, canaux), neutres à calcaires et riche en matière organique, faiblement profondes. Largement répartie au niveau régional avec des secteurs où elle devient plus fréquente: vallée de la Seine, de la Marne, du Grand Morin, la Bassée et le Massif de Rambouillet. En Seine-Saint-Denis, il est extrêmement rare mais est présent sur les deux rives de manière régulière sur les rives de la pointe de l'Île-Saint-Denis.

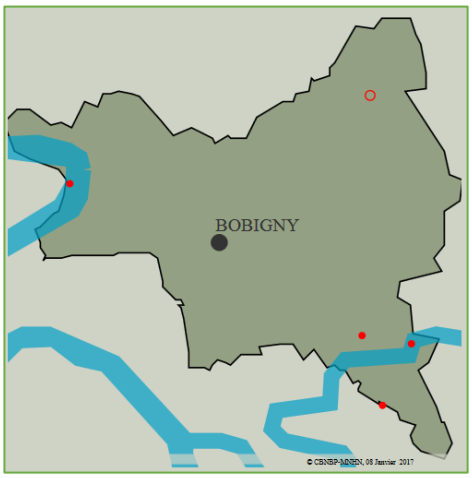

Potamot à feuilles pectinées (*Stuckenia pectinata*)

Espèce assez rare en Île-de-France, très rare en Seine-saint-Denis

Préoccupation mineure d'après la LR d'Île-de-France / Dernière observation sur l'Île-saint-Denis : 2003

Le Potamot à feuilles pectinées est une espèce habituellement observée dans les eaux courantes (rivière, canaux) parfois stagnantes (étangs), mésotrophes à eutrophes, de faible profondeur en contexte acide ou alcalin. Distribuée sur l'ensemble du réseau hydrographique régional avec des secteurs de prédilection: vallée de la Seine, de la Marne, du Loing, de l'Orge du Grand Morin, de l'Epte, vallée de Chevreuse. En Seine-Saint-Denis, il est très rare mais est présent sur les deux rives de manière ponctuelle sur les rives de la pointe de l'Île-saint-Denis.

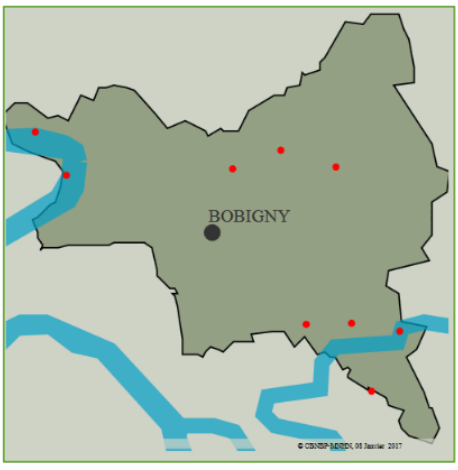

Ces résultats sur le Rubanier émergé et le Potamot à feuilles pectinées sont à nuancer car il s'agit d'espèces sous prospectées. Une part importante des espèces aquatiques recensée en Île-de-France est effectivement rare, menacée ou méconnue (« data deficient » dans la Liste Rouge). La première cause de méconnaissance est liée à la difficulté d'accéder et de prospecter en milieu aquatique. La seconde est dû au fait de la difficulté de déterminer certains groupes taxonomiques tels que les Potamots, les Callitriches et de la plasticité morphologique de certains taxons (formes rubanées de sagittaire, de rubanier…).

La précédente étude réalisée par le CBNBP en 2012 avait déjà révélé la présence de trois espèces assez rares à rares au niveau régional, sur le secteur de la pointe de l'île au niveau des friches et pelouses sèches : l'Oeillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*), le Brome des toits (*Bromus tectorum*) et la Molène blattaire (*Verbascum blattaria*). Cet inventaire sur les berges confirme par conséquent, l'intérêt floristique de la pointe de L'Île-Saint-Denis à l'échelle départementale.

1.3 Taxons invasifs

De nombreuses espèces invasives colonisent les différents milieux du parc dont la ripisylve de la Seine. Parmi les 15 espèces naturalisées du site, quatre présentent un caractère invasif potentiel ou avéré (Tableau 3). Pour rappel Sont considérées "invasives avérées" les espèces inscrites dans les catégories 4 et 5 de la liste régionale des espèces invasives et "invasives potentielles" celles de la catégorie 2 (CBNBP, 2016) :

Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia)* et l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima)* font partie des taxons les plus invasifs, largement répartis sur la pointe de L'Île-Saint-Denis. Ces deux espèces dominent ou co-dominent localement et ont un impact majeur sur les communautés végétales envahies (banalisation de la flore, eutrophisation…). Notons également que le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia)* provient de plantations au sein des espaces verts du parc. Quant à la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica)*, elle couvre une surface assez limitée sur la rive gauche de la pointe mais son développement reste à surveiller car elle peut se propager très rapidement.

Nom latin	Nom Français	Indigé nat	Rareté IdF	Rareté 93	Invasiv
***Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, 1916**	Ailante glanduleux	Nat.	AC	C	**4 : Invasive avérée**
***Prunus laurocerasus* L., 1753**	Laurier-cerise	Nat.	AC	AR	**2 : Invasive potentielle**
***Reynoutria japonica* Houtt., 1777**	Renouée du Japon	Nat.	C	CC	**5 : Invasive avérée**
***Robinia pseudoacacia* L., 1753**	Robinier faux-acacia	Nat.	CCC	CCC	**5 : Invasive avérée**

Tableau 3: Listes des taxons invasifs sur les berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis

Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*)

Espèce assez commune en Île-de-France, assez rare en Seine-Saint-Denis / **Invasive potentielle**

Le Laurier-cerise est une espèce sciaphile, mésophile qui affectionne les sols riches en éléments nutritifs. Elle s'observe principalement dans les boisements rudéraux et les parcs. Très présent dans l'agglomération parisienne, sa fréquence diminue dès qu'on s'en éloigne. Il est notamment observé régulièrement dans les forêts périurbaines d'Île-de-France. Sur le site, sa présence est peu marquée (quelques individus seulement) et son développement reste limité.

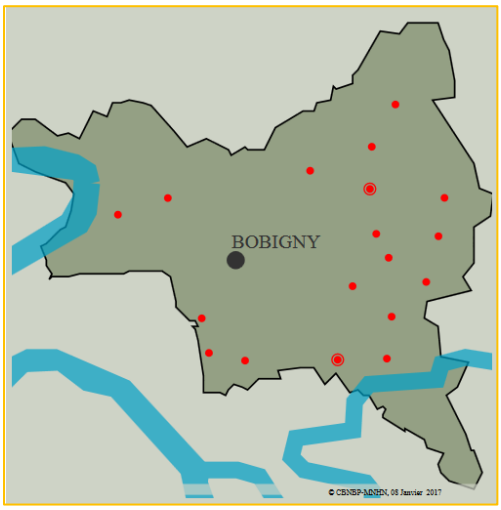

Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)

Espèce assez commune en Île-de-France, commune en Seine-Saint-Denis / **Invasive avérée**

L'Ailante glanduleux colonise les friches et les abords des voies ferrées et des routes. En contexte plus naturel, on le retrouve au niveau des lisières ou des clairières forestières, sur les pelouses sablonneuses, parfois dans les ripisylves. L'Ailanthe élimine progressivement toute concurrence ligneuse en produisant des substances allélopathiques par ses racines et en accaparant toutes les ressources disponibles (lumière, minéraux, eau). l s'agit d'une espèce relativement abondante en petite couronne parisienne, en Seine-Saint-Denis ainsi que dans la vallée de la Seine. Sur le site, elle est observée en de multiples endroits de la ripisylve ou elle forme des peuplements en co-dominance avec le Robinier faux-acacia.

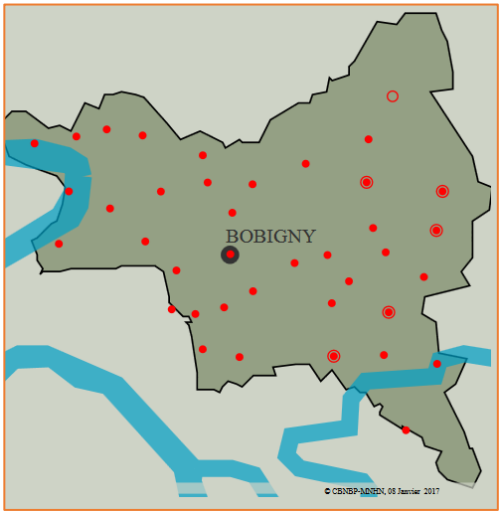

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)

Espèce commune en Île-de-France, très commune en Seine-Saint-Denis / **Invasive avérée**

La Renouée du Japon est une plante hygrocline et nitrocline qui se développe surtout sur des sols remaniés sur les berges des cours d'eau, les bermes et talus routiers, les friches, les décombres…Elle se propage très rapidement par multiplication végétative (bouture de tige et fragment de rhizomes) et profite des atteintes portées aux milieux pour se multiplier : aménagement des cours d'eau, constructions d'infrastructures et voies de communications...Elle reste très largement distribuée en agglomération parisienne et dans les grandes vallées en Île-de-France. Une seule station est observée sur le site sur la rive gauche et celle-ci couvre une surface limitée

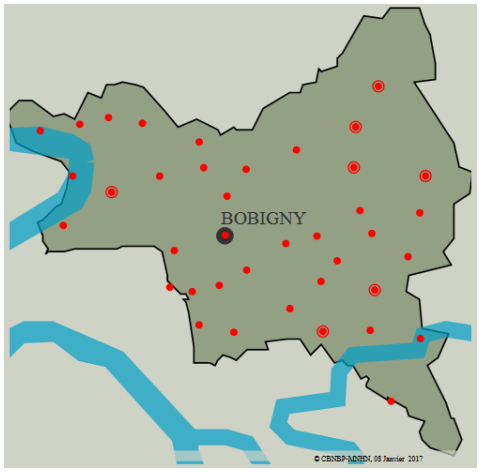

Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Espèce extrêmement commune en Île-de-France et en Seine-Saint-Denis / **Invasive avérée**

Le robinier faux-acacia est une espèce pionnière rudérale des milieux anthropisés (talus, friches, carrières, remblais...) mais peut coloniser les milieux à caractère plus naturel de par sa résistance à la sécheresse et son caractère pionnier (boisements, pelouses calcicoles...). Sa croissance rapide, sa capacité de multiplication végétative importante (rejets de souche et drageonnage), sa production abondante de graines toxiques, sa capacité à fixer l'azote de l'air et la toxicité de son bois et de ses feuilles en font une espèce capable de modifier profondément les milieux originaux. A l'origine plantée, cette espèce est maintenant largement répandue dans la région et en Seine-saint-Denis. Sur la point de l'Île-saint-Denis, elle remplace les boisements riverains et forment des peuplements quasi monospécifiques.

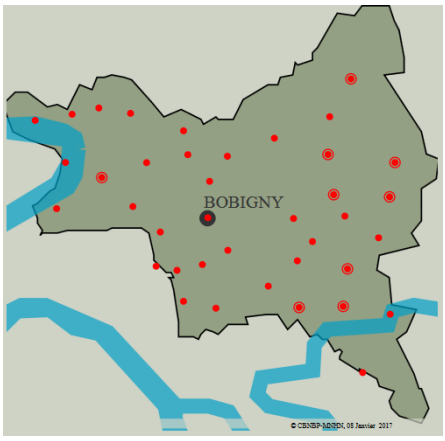

2. Description des végétations observées

En 2011 et 2012, le parc départemental de L'Île-Saint-Denis a déjà fait l'objet d'une cartographie des végétations, réalisée par le CBNBP (LEHANE, 2011, 2012). La première année, l'étude visait uniquement les milieux ouverts du parc. La deuxième étude réalisée en 2012 complète la cartographie des habitats sur l'ensemble du parc, y compris la pointe de l'île.

La majorité des berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis est occupée par une ripisylve se rapprochant d'une aulnaie-frênaie alluviale. Néanmoins, cette végétation se présente sur une forme très appauvrie, laissant la place à des espèces exotiques envahissantes telles que le Robinier Faux-acacia ou l'Ailante glanduleux. Ces derniers colonisent de nombreux secteurs le long des berges, et présentent un faible intérêt en termes de cortège floristique. A contrario, cette végétation constitue un site important pour la faune. De nombreux oiseaux profitent de ce lieu de tranquillité.

Ce rapport complète les précédentes études et met en évidence sur les berges la présence d'une végétation qui n'avait pas été identifiée auparavant. Il s'agit des herbiers aquatiques contactés par bateau qui occupent un linéaire au pied des berges boisés. Ces deux végétations sont présentées sous forme de fiches dans les paragraphes suivants.

Les herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes constituent une nouveauté pour la pointe de l'Île-Saint-Denis et constituent des végétations d'intérêt communautaire au niveau européen et d'intérêt patrimonial régional. En Île-de-France, ces végétations sont sûrement assez communes mais elles ont été peu étudiées en raison des difficultés de prospection Sur la pointe de L'Île-Saint-Denis, cette végétation est présente de manière régulière le long des deux rives.

2.1 Notice pour les fiches des végétations

Les deux végétations recensées dans la zone d'étude fait l'objet d'une fiche descriptive simplifiée, les fiches contiennent systématiquement les éléments suivants :

- Titre : nom français du syntaxon concerné par la fiche, sa correspondance latine, sa surface par commune dans la zone d'étude, les codes CORINE Biotopes (CB) et Natura 2000 (N2000) en précisant si l'habitat est prioritaire (*) et sa patrimonialité francilienne (patrimonialité IdF).
- Description de la végétation observée : Commentaires sur les caractères physionomiques et structuraux généraux de la végétation effectivement observés sur le site, à savoir les espèces dominantes (les plus abondantes), la stratification, la structuration, la diversité floristique, les types biologiques, la phénologie et le développement spatial.
- Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude : informations générales sur la répartition du syntaxon dans la région et précisions sur sa localisation à l'échelle de la zone d'étude. Une carte de localisation de l'alliance concernée vient compléter chaque fiche.
- Valeurs écologique et patrimoniale : intérêt fonctionnel, paysager, écologique et patrimonial de la végétation, en précisant les espèces végétales patrimoniales liées à cette végétation et

présentes au sein de la zone d'étude. Dans ce paragraphe, sont également précisés les critères d'éligibilité de la végétation à la Directive Habitats-Faune-Flore et aux végétations patrimoniales en Île-de-France.

- Atteintes et état de conservation recensées sur la zone d'étude : évaluation de la typicité de la végétation et de son intégrité de structure à l'échelle du site d'étude permettant de conclure sur l'état de conservation général de l'habitat, ainsi que les principales atteintes qui pèsent sur cette dernière.

2.2 Fiche de végétations

Herbier des eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné (Relevé 2 et 5) *Sparganio emersi – Potametum pectinati* Alliance du *Batrachion fluitantis*	**CB : 24.44** **N2000 : 3260-5** **Patrimonialité** **IdF : Oui**

Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Il s'agit d'herbiers aquatiques vivaces, enracinés et submergés, pluristratifiés plus ou moins denses laissant des zones libres sans végétation. Le cortège végétal est paucispécifique, marqué par la présence du Potamot pectiné (*Stuckenia pectinata*), du Nénuphar jaune sous forme rhéophile (*Nuphar lutea)*, du Rubanier émergé (*Sparganium emersum*) et de la Vallisnérie en spirale (*Vallisneria spiralis*). Les eaux sont courantes, assez lentes, moyennement profondes, assez turbides, parfois polluées, eutrophes et neutres à basiques. Le substrat est fin et souvent fortement envasé.

Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : Relativement fréquente au niveau régional, cette végétation est en progression sur les cours d'eau du fait de leur eutrophisation et de la multiplication des ouvrages qui favorisent l'envasement.

Zone d'étude : végétation présente sur le site de manière régulière sur les deux rives dans des eaux peu profondes.

Valeurs écologique et patrimoniale

Ces herbiers participent à l'épuration des eaux et peuvent servir d'indicateur de la qualité des eaux. Ils représentent un intérêt écologique majeur pour la reproduction, l'abri et l'alimentation de la faune (insectes, oiseaux, poissons, amphibiens).

Cette végétation est d'intérêt communautaire au niveau européen, déterminant ZNIEFF et d'intérêt patrimonial régional. De plus, cette végétation est rare à l'échelle départementale et se développe généralement sur des surfaces restreintes.

Cette végétation est menacée par l'eutrophisation et la pollution des eaux. En revanche, le secteur est épargné par l'envahissement par les espèces exotiques aquatiques envahissantes. D'autre part, la canalisation et l'aménagement des cours d'eau peuvent potentiellement entraîner une modification du fonctionnement hydraulique dommageable pour cet habitat aquatique.

Forêts mésohygrophiles dominées par le Robinier (Relevé 1, 3 et 4) Communauté dérivée de l'*Alnion incanae*	CB : 44 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non

Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Ces formations arborées sont dominées par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) accompagnées par l'Ailanthe (*Ailanthus altissima)*, ou l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). La strate herbacée plus ou moins recouvrante, est composée d'espèces nitrophiles telles que l'Ortie (*Urtica dioica*), la Benoîte (*Geum urbanum*) ou le Lierre rampant (*Hedera helix*). La présence d'espèces méso-hygrophiles comme le Houblon (*Humulus lupulus*), la Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*), l'Orme champêtre (Ulmus minor) ou l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) nous signale que la végétation initiale se rapproche d'une aulnaie-frênaie alluviale. Cependant dans notre cas, celle-ci présente un cortège très appauvri du fait de la dominance de plusieurs espèces exotiques envahissantes. Il s'agit ici d'une communauté dérivée d'une Aulnaie-frênaie alluviale (*Alnion incanae*).

Répartition à l'échelle de la zone d'étude

Cette formation végétale constitue l'unique végétation des berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis.

Valeurs écologique et patrimoniale

La pointe aval de l'île-Saint-Denis constitue un site important pour la faune. De nombreux oiseaux profitent de ce lieu de tranquillité. Citons notamment la présence d'un des 10 dortoirs du Grand cormoran les plus importants de la région. Le Martin-pêcheur et le Faucon crécerelle sont également régulièrement observés. (ECOTER, 2015). Cette ripisylve est très dégradée, dominées par des espèces invasives.

Par conséquent, cette ripisylve n'est pas considérée comme patrimoniale à l'échelle régionale et n'est pas d'intérêt communautaire au niveau européen.

Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La ripisylve de la Seine est menacée sur la pointe de L'Île-Saint-Denis par la forte présence sur certains secteurs d'espèces au caractère envahissant comme la Renouée du japon et le Robinier faux-acacia.

Ces végétations forment par endroits des peuplements monospécifiques laissant peu de possibilités aux espèces indigènes pour se développer.

Les berges de la pointe sont constituées exclusivement de boisements riverains s'apparentant aux aulnaies-frênaies riveraines. Néanmoins, le mauvais état de conservation de ce secteur, (lié en grande partie à la présence de nombreuses espèces invasives et à la forte pente des berges), limite la diversité floristique. Une attention particulière doit être apportée à cette ripisylve en limitant du développement des espèces exotiques au caractère invasif qui donnera l'opportunité aux espèces indigènes de reconquérir le site.

III. Conclusion

Les berges de la pointe de L'Île-Saint-Denis, constitue dans un contexte de grande urbanisation, une zone refuge pour la faune et la flore. Cette étude a permis de mettre en évidence cinq espèces remarquables au niveau local : le Vélar fausse-giroflée (*Erysimum cheiranthoides*), le Jonc à tiges comprimées (*Juncus compressus),* le Rorippe des forêts (*Rorippa sylvestris),* le Rubanier émergé (*Sparganium emersum*) et le Potamot à feuilles pectinées (*Stuckenia pectinata*). La précédente étude sur la pointe avait déjà révélé la présence de trois espèces assez rares à rares au niveau régional, au niveau des friches du site. Cette étude complémentaire sur les berges témoigne d'un intérêt floristique du site à l'échelle départementale.

Néanmoins, d'importants signes d'envahissement de certaines espèces (Ailanthe et Robinier faux-acacia en particulier) sont observés en de multiples endroits des berges. Ils entraînent une forte dégradation de la qualité des milieux et limitent le développement des espèces indigènes, voire patrimoniales.

Les berges de la pointe sont constituées exclusivement de boisements riverains s'apparentant aux aulnaies-frênaies riveraines. Cependant, la ripisylve est très dégradée du fait d'une absence de gestion et de la colonisation de certaines espèces envahissantes. Face à ce problème, il est nécessaire de mettre en place une gestion appropriée. En priorité, il faudrait limiter leur développement en particulier l'Ailanthe glanduleux, le Robinier ou la Renouée du Japon même si cela est compliqué vu le degré de colonisation actuel et les difficultés d'accès liées à la pente des berges. Si des opérations de gestion étaient menées, il faudra être vigilant à ne pas favoriser la dispersion de boutures de ces espèces invasives, notamment de la Renouée.

Ce rapport améliore enfin nos connaissances vis-à-vis des travaux précédemment réalisés par le CBNBP par la découverte d'herbiers aquatiques d'intérêt communautaire au niveau européen, déterminant ZNIEFF et d'intérêt patrimonial régional.

;

IV. Bibliographie

BISSARDON M. et GUIBAL L. 1997. *Nomenclature Corine Biotope - types d'habitats français. ENGREF*, Nancy, 217 p.

CAUSSE G. 2013 *Bordereau Inventaire Végétation*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, 4 p.

CAUSSE G. 2013 *Notice d'utilisation du Bordereau Inventaire Végétation*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, 21 p.

CAUSSE G., FERNEZ T., BELLENFANT S., BESLIN O., FERREIRA L.,HENDOUX F., MENARD O., PUJOL D. et WEBER E. 2015. *Référentiel syntaxonomique augmenté des végétations du CBNBP*. Version du 30/04/2015. Base de données interne non publiée.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France.* Version avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. 28 p. + fichier excel issu d'une extraction des taxons et données de la base de données Flora (mise à jour du 27 décembre 2013) disponible sur http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2016. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France.* Version mai 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. 18 p. + fichier excel issu d'une extraction des taxons et données de la base de données Flora (mise à jour du 23 avril 2016) disponible sur http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp.

ECOTER. 2015. Parc départemental de l'Île-saint-Denis – Plan de gestion 2016-2026 – Diagnostic écologique 63 p. +Annexes

FERNEZ T. et CAUSSE G. 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*. Version 1 – Avril 2015. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France / Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. 89 p.

http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Synopsis%20IDF%20v1%20042015.pdf

FILOCHE S., ARLUISON M., BARDET O., BOUDIER P., FESOLOWICZ P., GIRAUD J., LEBLOND S., 2016. Catalogue des bryophytes d'Île-de-France, version 1.0 septembre 2016.

http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues/Catalogue%20des%20bryophytes%20version%201.0.pdf

LAVERGNE, C., 2010 - *Plantes ornementales envahissantes à la Réunion : bilans et solutions. Actes de la conférence sur les enjeux pour la conservation de la flore menacée des collectivités françaises d'Outre-Mer (non publié). Saint-Leu, Île de la Réunion, France*, Conservatoire botanique national de Mascarin, 7p.

LEHANE F., 2011. *Cartographie des milieux ouverts du parc départemental de l'Île-saint-Denis*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 13p.

LEHANE F., 2012. *Complément de cartographie des végétations de l'Île-Saint-Denis*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 21p.

RAMBAUD M., HENDOUX F., FILOCHE S. 2012 - *Vers un indice de rareté robuste hiérarchisant les actions de conservation de la flore*. Journal de Botanique 57, 49-58.

V. Annexes

Annexe 1 : Listes des taxons floristiques observés sur la pointe de L'Île-Saint-Denis dans chacun des cinq relevés

Nom latin	Nom Français	1	2	3	4	5
***Acer negundo* L., 1753**	Erable negundo	x			x	
***Acer pseudoplatanus* L., 1753**	Erable sycomore	x			x	
***Aesculus hippocastanum* L., 1753**	Marronnier d'Inde	x				
***Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, 1916**	Ailante glanduleux	x		x	x	
***Alliaria petiolata* (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913**	Alliaire				x	
***Alnus glutinosa* (L.) Gaertn., 1790**	Aulne glutineux	x				
***Artemisia annua* L., 1753**	Armoise annuelle				x	
***Artemisia vulgaris* L., 1753**	Armoise commune			x		
***Bidens frondosa* L., 1753**	Bident à fruits noirs			x		
***Buddleja davidii* Franch., 1887**	Buddleia du père David	x			x	
***Carex riparia* Curtis, 1783**	Laîche des rives				x	
***Ceratophyllum demersum* L., 1753**	Cornifle immergé		x			
***Cirsium arvense* (L.) Scop., 1772**	Cirse des champs			x		
***Clematis vitalba* L., 1753**	Clématite des haies	x			x	
***Convolvulus sepium* L., 1753**	Liseron des haies	x		x	x	
***Corylus avellana* L., 1753**	Noisetier,Coudrier	x				
***Crataegus monogyna* Jacq., 1775**	Aubépine à un style	x		x	x	
***Erigeron canadensis* L., 1753**	Vergerette du Canada	x		x		
***Erysimum cheiranthoides* L., 1753**	Vélar fausse-giroflée				x	
***Eupatorium cannabinum* L., 1753**	Eupatoire à feuilles de chanvre			x		
***Ficus carica* L., 1753**	Figuier commun				x	
***Fissidens fontanus* (Bach.Pyl.) Steud., 1824**			x			
***Fontinalis antipyretica* Hedw.**			x			x
***Fraxinus excelsior* L., 1753**	Frêne élevé	x			x	
***Galium album* Mill., 1768**	Gaillet blanc				x	
***Geranium robertianum* L., 1753**	Géranium herbe-à-Robert			x		
***Hedera helix* L., 1753**	Lierre grimpant	x		x		
***Humulus lupulus* L., 1753**	Houblon	x				
***Iris pseudacorus* L., 1753**	Iris faux-acore				x	
***Juncus compressus* Jacq., 1762**	Jonc à tiges comprimées				x	
***Lycium barbarum* L., 1753**	Lyciet commun				x	
***Lycopus europaeus* L., 1753**	Lycope d'Europe			x	x	
***Lythrum salicaria* L., 1753**	Salicaire commune	x			x	
***Mentha aquatica* L., 1753**	Menthe aquatique			x		
***Myriophyllum spicatum* L., 1753**	Myriophylle en épi					x

Nom latin	Nom Français	1	2	3	4	5
***Nuphar lutea* (L.) Sm., 1809**	Nénuphar jaune		x			x
***Parietaria judaica* L., 1756**	Pariétaire de Judée				x	
***Parthenocissus inserta* (A.Kern.) Fritsch, 1922**	Vigne-vierge commune	x			x	
***Persicaria maculosa* Gray, 1821**	Renouée persicaire				x	
***Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Steud., 1840**	Roseau commun	x			x	
***Plantago major* L., 1753**	Grand plantain				x	
***Populus alba* L., 1753**	Peuplier blanc	x				
***Populus* x *canadensis* Moench, 1785**	Peuplier du Canada	x		x	x	
***Populus* x *canescens* (Aiton) Sm., 1804**	Peuplier grisard	x		x		
***Prunus avium* (L.) L., 1755**	Merisier vrai				x	
***Prunus laurocerasus* L., 1753**	Laurier-cerise					
***Prunus spinosa* L., 1753**	Prunellier				x	
***Pseudosasa japonica* (Siebold & Zucc. ex Steud.) Makino ex Nakai, 1925**	Bambou du Japon				x	
***Reynoutria japonica* Houtt., 1777**	Renouée du Japon				x	
***Robinia pseudoacacia* L., 1753**	Robinier faux-acacia	x			x	
***Rorippa amphibia* (L.) Besser, 1821**	Rorippe amphibie	x				
***Rorippa sylvestris* (L.) Besser, 1821**	Rorippe des forêts			x		
***Rosa* x *andegavensis* Bastard, 1809**	Rosier d'Angers				x	
***Rubus caesius* L., 1753**	Rosier bleue	x			x	
***Rubus fruticosus* L., 1753**	Ronce commune	x		x	x	
***Salix alba* L., 1753**	Saule blanc	x			x	
***Salix atrocinerea* Brot., 1804**	Saule roux-cendré	x				
***Salix caprea* L., 1753**	Saule marsault	x			x	
***Sambucus nigra* L., 1753**	Sureau noir	x				
***Scrophularia auriculata* L., 1753**	Scrofulaire aquatique			x		
***Scutellaria galericulata* L., 1753**	Scutellaire casquée			x	x	
***Solanum dulcamara* L., 1753**	Morelle douce-amère	x				
***Solanum nigrum* L., 1753**	Morelle noire			x	x	
***Sonchus asper* (L.) Hill, 1769**	Laiteron rude			x		
***Sparganium emersum* Rehmann, 1871**	Rubanier émergé					x
***Stachys palustris* L., 1753**	Epiaire des marais				x	
***Stuckenia pectinata* (L.) Börner, 1912**	Potamot à feuilles pectinées		x			x
Ulmus minor Mill., 1768	Orme champêtre	x			x	
***Urtica dioica* L., 1753**	Grande ortie	x		x	x	
***Vallisneria spiralis* L., 1753**	Vallisnérie en spirale		x			x
***Viscum album* L., 1753**	Gui	x				